

RÈGLEMENT DU « PRIX SUSAN ROCHAT »

Préambule

Ce prix est créé en la mémoire de notre chère Collègue et Amie, Susan RoCHAT, décédée le 24 juillet 2007, pour son engagement en faveur de la rééducation des enfants.

Art. 1

But

Aux termes du présent règlement, le Groupe « Prix Susan RoCHAT » en collaboration avec l'Association Genevoise de Physiothérapie - Physiogèneve, institue un Prix destiné à honorer, récompenser, encourager ou soutenir tout physiothérapeute pratiquant à Genève ou étudiant des HES-SO, Filière Physiothérapie, oeuvrant, selon les valeurs humaines et professionnelles de Susan RoCHAT qui étaient :

- pour l'enfant handicapé : l'intégration dans son environnement journalier, la collaboration pluriprofessionnelle qui l'entoure et l'assistance de la famille dans son quotidien.
- pour les physiothérapeutes : l'approfondissement de la spécialisation en pédiatrie.
- l'accompagnement des personnes en contact avec le milieu du handicap.

Ce prix sera attribué à une réalisation, une action ou un travail de recherche, dans le domaine de la physiothérapie pédiatrique ou dans le domaine de l'activité physique adaptée pour enfants.

Ce prix est en principe décerné une fois par année.

Art. 2

Candidature et présentation du dossier

Tout physiothérapeute pratiquant à Genève ou étudiant des HES-SO, Filière Physiothérapie peut faire acte de candidature jusqu'au 30 novembre de chaque année.

Les membres du Groupe « Prix Susan RoCHAT » encourageront activement d'éventuels candidats.

Le cas échéant, les conditions de participation sont diffusées par courrier, par mail et sur le site internet www.physiogeneve.ch dès la remise du prix de l'année précédente en mars ou avril.

Les candidats doivent élaborer un dossier comprenant notamment :

- leur projet, leur travail de recherche ou leur action spécifique
- le cadre de leur réalisation
- les objectifs visés
- la pertinence du travail ou de l'action dans le contexte de l'enfance
- le descriptif de la réalisation
- d'éventuelles publications
- leurs réalisations ou actions déjà effectuées en faveur de la physiothérapie pédiatrique et de l'activité physique adaptée pour enfants.

On ne jugera pas seulement le haut niveau scientifique d'un travail mais également la sensibilité, l'engagement et la rigueur professionnelle propres à Susan RoCHAT

Le dossier sera à envoyer au :
Secrétariat de l'Association Genevoise de Physiothérapie
Rue de St-Jean 98
Case postale 5278
1211 Genève 11
info@physiogeneve.ch

Art. 3

Composition et fonctionnement du jury

Le jury est composé des membres du Groupe « Prix Susan Rochat ». Il peut s'adjoindre une personnalité reconnue, spécialisée, ou active dans différents domaines touchant la physiothérapie pédiatrique et l'activité physique adaptée.

Il se réunit en séance ad hoc, aussi souvent que nécessaire, pour évaluer les dossiers de candidature.

Il désigne le(s) lauréat(s).

Il se prononce à la majorité des voix présentes. Cette décision ne nécessite aucune motivation et n'est susceptible d'aucun recours.

Pour les tâches administratives, le jury est soutenu par le Secrétariat permanent de l'Association Genevoise de Physiothérapie.

Art. 4

Nature du Prix

Le Prix est doté annuellement d'un montant de Fr. 1'000.-.

Cette somme provient d'un Fonds spécial alimenté par des amis de Susan Rochat et par des membres philanthropes. Ce Fonds est géré par les membres du Groupe « Prix Susan Rochat ».

Art. 5

Attribution du Prix

Le(s) lauréat(s) sont avisés par courrier.

Un représentant du Groupe « Prix Susan Rochat » remet le Prix au(x) lauréat(s), lors de l'Assemblée Générale de l'Association Genevoise de Physiothérapie - Physiogenève.

Si aucun candidat ne se propose ou si la qualité des réalisations ou actions présentées par les candidats n'est pas jugée suffisante par le jury, le Prix n'est pas attribué et la dotation reste au Fonds.

Art. 6

Modification du règlement

Le présent règlement peut-être modifié chaque année sans préavis par le Groupe « Prix Susan Rochat ».

Membres du Groupe « Prix Susan Rochat » :

Christine Chatelain
Per Bo Mahler
Olivier Rochat
John Roth
Kristin Stjerna